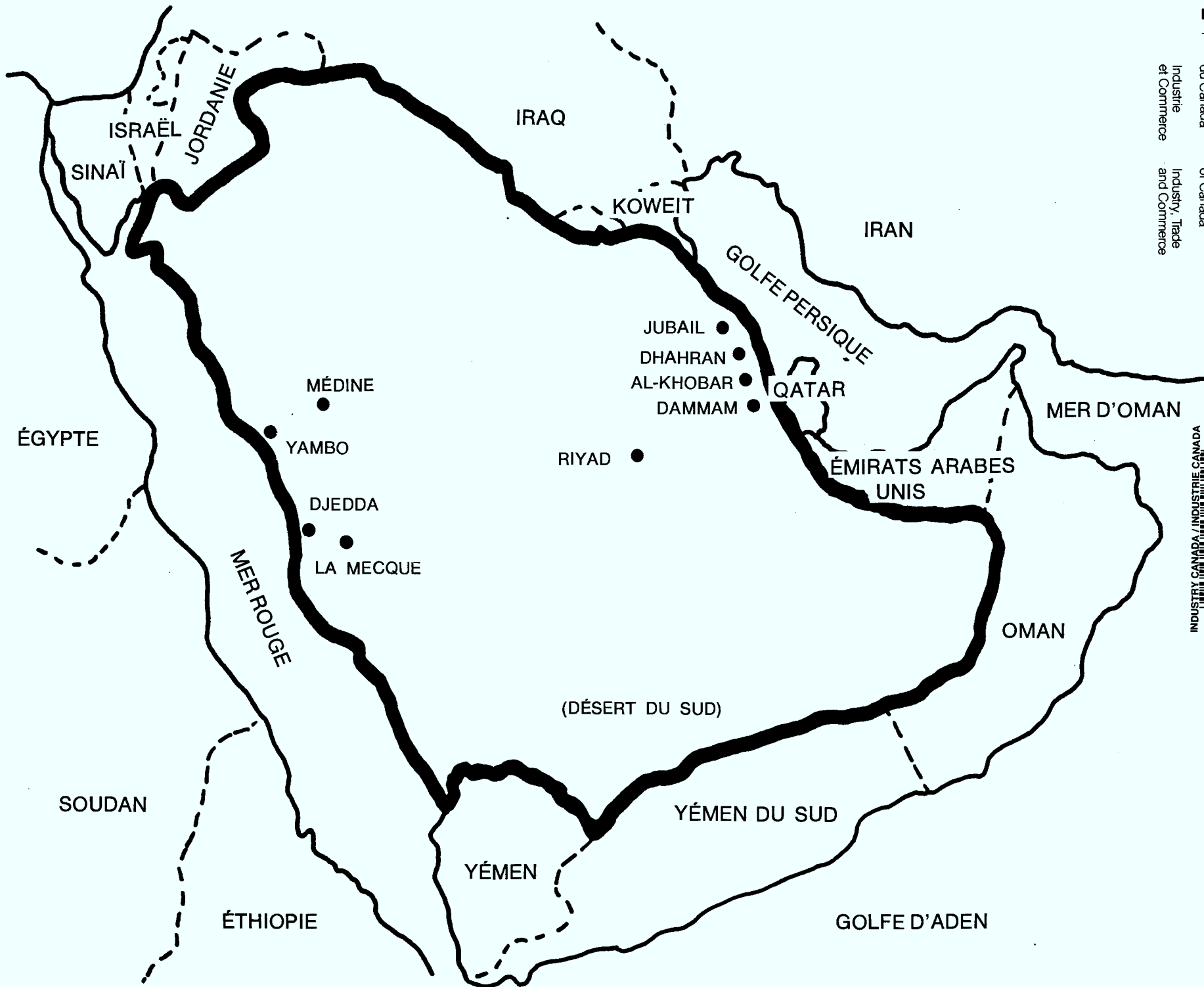


marchés  
pour  
l'exportation  
canadienne

ARABIE  
SAOUDITE



Gouvernement  
du Canada  
Industry,  
Trade  
and Commerce

Government  
of Canada  
Industry, Trade  
and Commerce

INDUSTRIE CANADA / INDUSTRIE CANADA



222367

MARCHÉS POU

ET

---

© Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1977  
© Minister of Supply and Service Canada 1977

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1977

N° de cat: C2-39/1977-18

ISBN: 0-662-01434-0

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I. GÉNÉRALITÉS.....	5
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR.....	9
III. COMMERCE AVEC L'ARABIE SAOUDITE.....	20
IV. RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE DOUANES ET DE CHANGE.	26
V. INFORMATIONS PRATIQUES.....	32
VI. SERVICES OFFERTS AUX EXPORTATEURS.....	37
VII. ADRESSES UTILES.....	40
VIII. BIBLIOGRAPHIE.....	46



## I. GÉNÉRALITÉS

### Histoire

Jusqu'au début du siècle, l'Arabie Saoudite n'était pas réellement une nation-état. La région qu'on appelle aujourd'hui l'Arabie Saoudite était habitée par des tribus nomades très dispersées qui s'occupaient principalement de l'élevage de chameaux, et par des groupes d'immigrants dont l'activité principale résidait dans le commerce. La majorité des principales routes marchandes des anciens empires traversaient au moins une partie de l'Arabie Saoudite contemporaine, amenant une gamme variée de mouvements culturels et religieux à exercer leur influence sur la région.

Ce n'est que sous le roi Abdul Aziz Ibn Saud que l'Arabie Saoudite (ainsi appelée en son honneur) atteint un certain degré d'unité. Après avoir regroupé les diverses tribus de la péninsule arabe au début des années '30, le roi Saud entreprend d'établir des rapports plus étroits avec les pays occidentaux, tout en adhérant à la Ligue arabe nouvellement constituée.

À sa mort, son fils aîné, Saud Ibn Abdul Aziz, lui succède. Au cours de son règne, celui-ci montre l'importance d'un développement économique à l'échelle nationale. En 1958, le roi Saud cède le pouvoir exécutif à son frère Faysal, qui lui succède en 1964.

Faysal concentre lui aussi ses efforts sur l'expansion industrielle et continue d'augmenter l'influence de l'Arabie Saoudite. Il parvient à stabiliser l'économie et commence à utiliser le revenu du pétrole pour le développement économique national. Il est connu pour ses réformes prudentes et sa politique étrangère conservatrice. En mars 1975, Faysal est assassiné; son frère Khalid lui succède, et poursuit sa politique fondée sur la solidarité musulmane et l'unité arabe.

### Géographie

Le Royaume de l'Arabie Saoudite occupe plus de 80% de la péninsule arabe et ses dimensions correspondent environ au tiers des Etats-Unis (soit quelque 800 000 milles carrés). Exception faite du territoire parcouru par les Bédouins que l'on rencontre partout, le quart du pays environ est maintenant inhabité. L'Arabie Saoudite est divisée en quatre provinces:

- a) Al Hasa, la province de l'est, contient les champs pétrolifères souterrains.

- b) Le Nadjd, la province la plus vaste, englobe le plateau central qui comprend le plus grand désert au monde, le Ronb Al Khali ou "croissant vide";
- c) Le Hedjaz, la province du nord-ouest;
- d) L'Assir, la province du sud-ouest, contient la plus grande partie de la terre arable.

La côte de la mer Rouge est bordée d'une plaine étroite comportant principalement des marécages et des champs de lave. Cette plaine côtière est séparée de la région centrale par une chaîne de montagnes escarpées. Les eaux de ruissellement déversées sur les montagnes lors d'orages périodiques viennent fertiliser les plaines.

Dans les vastes régions désolées du sud et du sud-est, les frontières des deux Yémens, de l'Oman et de la Fédération des Emirats arabes sont mal définies, dans l'ensemble. À l'est, l'Arabie Saoudite est limitée par le golfe arabe (Persique), dans lequel s'avance la petite péninsule de Qatar et, au nord, par le Koweït, l'Iraq et la Jordanie.

### Climat

En été, la température peut atteindre 50°C dans certaines régions intérieures et s'accompagner de vents secs et d'un ciel toujours clair, alors que les régions côtières connaissent une humidité suffocante et des températures très élevées.

En hiver, la température dans la région centrale tend à être un peu plus clémente que sur la côte. Dans d'autres régions, surtout au sud, on enregistre régulièrement des précipitations abondantes en hiver; il arrive même qu'il gèle et neige en montagne. Les précipitations n'atteignent en moyenne que 10 à 20 centimètres; cependant, dans certaines zones, le sud-ouest par exemple, on peut n'enregistrer aucune chute de pluie appréciable pendant des années.



### Population et villes

La population totale est de 5 à 8 millions d'habitants, dont un million à un million et demi d'étrangers travaillant en Arabie Saoudite. La moitié environ des habitants vit dans les centres urbains; un quart sont cultivateurs et le reste essentiellement des nomades.

Riad, située sur un plateau intérieur élevé, est le centre administratif et la capitale nationale. Elle compte environ 500 000 habitants.

Djedda, ville d'environ 400 000 habitants, est le plus grand port de la mer Rouge, le centre commercial et financier de la province de l'ouest et le siège du ministère des Affaires extérieures et de l'ensemble des ambassades étrangères, y compris celle du Canada.

Dans la province de l'ouest se trouvent les villes saintes de la Mecque et Médine réservées toutes deux aux musulmans. Comme d'autres lieux saints de la région, elles attirent chaque année plus d'un million de pèlerins, ce qui crée une industrie touristique importante.

Les principales villes de la province de l'est, riche en pétrole, sont séparées par quelques milles; ce sont: Damman, centre commercial, capitale provinciale et le port le plus important du golfe Persique; Dhahran, où se trouve le siège social de l'Aramco; et Al Khobar, également un centre commercial.

### Gouvernement

Le royaume d'Arabie Saoudite est une monarchie patriarcale ayant un gouvernement centralisé. La Loi est fondée sur le Coran et les préceptes de la loi islamique, mais on instaure progressivement un système ministériel. Le monarque actuel, le roi Khalid, est également premier ministre. Le prince Fahd, prince royal, est le premier sous-ministre. D'autres membres de la famille royale occupent des postes-clé au sein du cabinet, notamment ceux du ministre de l'Intérieur, de la Défense, et des Affaires extérieures.

Il n'existe aucun parti politique, aucun groupement spécifique connu, et aucune législature. En revanche, les notions de capitalisme et de libre entreprise y sont profondément enracinées.

Le gouvernement de l'Arabie Saoudite comporte en outre un élément de démocratie populaire et d'égalitarisme issu des moeurs tribales. Bien que théoriquement, les pouvoirs du roi soient absolus, celui-ci doit avoir l'approbation de la famille royale.

Les diverses institutions du gouvernement municipal se composent des conseils municipaux généraux, du conseil régional, des conseils de tribus et de villages. Le pays comporte 5 divisions administratives: le Nadjd (province centrale), le Hijaz (province de l'ouest), l'Assir (province du sud), Médine (province du nord), et l'Hasa (province de l'est).

### Religion et moeurs

Les habitants de l'Arabie Saoudite sont des Sunnites, les musulmans les plus orthodoxes; il est interdit de pratiquer toute autre religion dans ce pays. En conséquence, on y adhère au mode de vie traditionnel décrit dans le Coran, sur lequel sont fondées toutes les lois nationales. Ainsi, les produits du porc et l'alcool, même utilisé comme moyen préventif, sont strictement interdits.

Bien qu'elles ne soient pas tenues de se voiler, les femmes occidentales doivent s'habiller sobrement (pantalon ou robe avec manches et couvrant les genoux); elles n'accompagnent pas leur mari lors de réunions d'affaires, pas plus qu'elles n'ont le droit de conduire une automobile.

Pendant le Ramadan, le mois de jeûne des musulmans, les occidentaux doivent, par courtoisie, éviter de fumer, boire ou manger en public (sauf dans les hôtels). Il est interdit aux visiteurs de photographier les autochtones sans autorisation; les appareils photographiques doivent d'ailleurs être déclarés à la douane.

On peut apporter des effets personnels et des produits du tabac, mais pas d'alcool. Les revues et les livres sont soumis à la censure.

## II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

En Arabie Saoudite, l'industrie pétrolière constitue l'élément prédominant de l'activité économique. Ce pays dispose, on le sait des réserves les plus importantes au monde (23% des réserves connues à l'extérieur du bloc communiste). Ce pays, le plus grand exportateur de pétrole, se classe au troisième rang comme producteur de pétrole, après les É.-U. et l'URSS. Durant l'année financière 1973-1974, l'industrie pétrolière a représenté 85% du produit national brut et environ 94% des recettes publiques.

Le boom économique récent résulte directement de l'augmentation subite du prix du pétrole à l'automne 1973. Bien que cette tendance puisse remonter à la fin des années '60, l'Arabie Saoudite n'a pu cesser de se préoccuper du financement de son expansion économique que depuis l'augmentation plus que quadruple du prix du pétrole, qui date de la guerre d'octobre. On doit également à la nationalisation des ressources pétrolières l'augmentation des revenus nets du pétrole en 1974, qui ont atteint près de \$23 milliards auxquels se sont ajoutés environ \$3 milliards l'année suivante.

En raison de cette augmentation de revenus, le deuxième programme de développement quinquennal de l'Arabie Saoudite, s'échelonnant sur la période 1976-1980, prévoit des dépenses en capital d'environ \$142 milliards. Ce programme vise principalement à:

- . renforcer la défense nationale;
- . accroître et diversifier l'industrie de façon qu'elle ne repose plus strictement sur le secteur pétrolier; et
- . améliorer le bien-être de la population, par la construction d'établissements urbains, médicaux et scolaires.

Il est impossible de déterminer un ordre de priorité précis pour le Plan, car les habitants de l'Arabie Saoudite semblent vouloir réaliser l'ensemble de leurs objectifs simultanément. Contrairement à ce qui se produit pour plusieurs autres producteurs de pétrole du Moyen-Orient, en Arabie Saoudite, jusqu'à présent, les revenus escomptés du pétrole ne se sont pas avérés déficitaires au point de nécessiter l'établissement de toute urgence d'un ordre de priorité dans la répartition des fonds.

Autrefois, le secteur privé absorbait 70% de l'ensemble de l'importation. Cependant, depuis qu'Aramco appartient pour ainsi dire entièrement au gouvernement et que des organismes semi-gouvernementaux, tels que la Petromin, sont devenus de gros acheteurs, cette proportion change.

L'Arabie Saoudite possède les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés, mais on doute dans une certaine mesure que l'infrastructure actuelle suffise pour la mise en oeuvre de plans aussi vastes en cinq ans.

L'Arabie Saoudite amorce son programme avec un secteur industriel très limité et ses objectifs prévoient un développement économique considérable en très peu de temps. À l'absence d'une infrastructure de transport, (ports, routes, chemins de fer) adéquate, s'allie une grave pénurie de personnel compétent. L'Arabie Saoudite est tout à fait consciente de ces lacunes, mais persiste néanmoins à vouloir réaliser pleinement ses objectifs. À en juger par ses résultats jusqu'ici, les prévisions de l'Arabie Saoudite peuvent s'avérer plus justes que celles des spécialistes qui ont prévu que la mise en oeuvre du plan se solderait par des déficits.

Voici les grandes lignes de ce plan:

#### Infrastructure

Eau et électricité -- Les autorités de l'Arabie Saoudite prévoient la construction d'au moins 50 barrages pendant cette période de cinq ans. On forera des puits à grande profondeur, qui fourniront 200 000 mètres cubes d'eau par jour. On recherchera de nouvelles sources d'eau et l'on agrandira les installations de dessalage.

Le plan prévoit une augmentation de 3282 mégawatts dans la production d'énergie électrique, qui devrait atteindre environ 4500 mégawatts au bout des cinq ans, dont 825 mégawatts, fournis grâce aux usines de dessalage. De nouvelles lignes de transmission, d'une longueur de 3540 km, permettront de distribuer l'électricité produite.

Routes, ports, aéroports et chemins de fer -- On a réservé des fonds pour l'étude et la conception de 5074 kilomètres de routes nationales, 7000 kilomètres de routes de deuxième et troisième importance bitumées et de 10 000 kilomètres de chemins de terre battue. Quelque 13 000 kilomètres de routes nationales, de routes de deuxième importance et des embranchements pavés, ainsi que 10 250 kilomètres supplémentaires de chemins de terre battue sont également prévus dans le cadre du plan.

L'activité économique accrue créée par le plan a occasionné de sérieux retards dans les ports. Aussi, l'aménagement de ports sur la mer Rouge et sur le Golfe Persique se classe parmi les premiers dans l'ordre de priorité. Sur la mer Rouge, on doit construire 20 nouveaux postes d'amarrage à Djedda, 14 à Yambo et deux à Jizan; cinq petits ports de pêche vont être agrandis et modernisés. Sur le golfe Persique, 16 nouveaux postes d'amarrage entièrement équipés vont être ajoutés à Dammau, un port moderne complet va être créé pour le centre industriel de Jubail, et l'on a prévu de transformer cinq ports de pêche.

Etant donné la configuration du pays et l'interdépendance économique, l'Arabie Saoudite a besoin d'un réseau étendu d'aéroports. La construction de l'Aéroport international de Djedda, qui coûte \$1 milliard, sera suivie de celle d'un aéroport aux dimensions analogues à Riad. Sept aéroports ou aéroports régionaux vont être construits en outre, et l'on prévoit l'agrandissement de trois aéroports qui fonctionnent déjà. Un certain nombre d'aéroports pour les transporteurs de troisième catégorie vont par ailleurs être conçus et construits. Le ministère de l'Aviation civile veut investir des sommes importantes dans le matériel électronique pour le contrôle du trafic aérien, les aides à la navigation et au sol, les stations météorologiques et les installations générales de communications. L'accent doit être mis sur les services de prévention des incendies, de sauvetage et de protection.

Les études actuellement en cours décideront de l'avenir du réseau de chemin de fer qui compte actuellement, 759 km de voies ferrées. Il est possible qu'on procède à une intégration des services ferroviaires et routiers ce qui développerait considérablement le réseau de chemins de fer.

Services de télécommunications et services postaux -- L'Arabie Saoudite envisage d'investir \$1,5 milliard dans des projets de télécommunications, en vue de fournir des services de communication à une population peu nombreuse, répartie sur 875 000 milles carrés de territoire. L'objectif visé est de fournir un réseau complet de communications locales, internes et internationales en faisant installer 500 000 nouvelles lignes téléphoniques (afin de doubler le réseau actuel), des milliers de milles de câbles à micro-ondes, de câbles concentriques et de câbles sous-marins, ainsi que des stations satellites terrestres. L'installation d'un satellite intérieur ou national fait actuellement l'objet d'une étude.

Il y a lieu d'améliorer les services postaux. On estime qu'un investissement de \$300 millions est nécessaire pour élever les normes actuelles au niveau de celles des pays développés. Des trieuses de courrier modernes et mécaniques vont être installées dans les centres postaux qui existent déjà et dans les 20 nouveaux bureaux d'échange principaux. On construira également plus de 100 succursales postales et bureaux de poste dans les villages.

Services municipaux -- Le ministère des Affaires municipales est considéré comme un organisme prioritaire, dont le budget s'élève à plus de \$15 milliards. Quelque 77 villages vont devenir des municipalités et bénéficier de services cadrant avec leur nouveau statut. Neuf grands centres urbains agrandiront leur réseau de distribution d'eau, et l'on construira des réseaux supplémentaires dans 55 autres grandes villes.

On prévoit l'installation de nouveaux systèmes de drainage des eaux devant desservir environ 377 000 maisons. Ce projet comprendra des systèmes de drainage des eaux complets ou partiels pour 18 grandes villes, des systèmes principaux pour 12 municipalités ayant des problèmes critiques d'inondations et des systèmes plus réduits pour 31 autres municipalités.

De nouveaux systèmes d'évacuation des eaux usées doivent relier entre elles plus de 440 000 maisons. On accordera une attention toute particulière à 18 municipalités ayant des problèmes sérieux. L'élimination des eaux usées se fera grâce à quelque 700 camions-citernes, en attendant que les systèmes ci-dessus soient terminés. On achètera également plus de 500 camions pour l'enlèvement des ordures ménagères.

On a alloué une partie du budget à l'éclairage et l'asphaltage des rues (2337 km, outre les 7768 km de rues asphaltées temporairement. Les municipalités disposeront d'installations d'asphaltage et de services d'entretien des rues.



Quelque 1162 nouveaux édifices municipaux abriteront les bureaux municipaux, les entrepôts publics, les marchés, les centres culturels, etc. Des réseaux de transport public seront installés dans 17 villes; on a prévu une "ceinture de verdure" de quelque 70 km<sup>2</sup>. On se propose en outre de créer 657 hectares de parcs et deux zoos.

Ressources humaines et bien-être social -- Le gouvernement a fixé un budget de \$21,8 milliards pour l'enseignement et la formation professionnelle, \$4 milliards pour la santé publique et \$5,6 milliards pour le logement.

En outre, l'Arabie Saoudite alloue des fonds pour la sécurité et l'assurance sociales, la jeunesse, les Bédouins, les affaires culturelles, et les services d'information. Par exemple, plus de \$800 millions permettront d'installer près de 20 réseaux de transmission de radio et de télévision, d'agrandir les réseaux qui existent déjà, d'installer des postes d'émission à ondes moyennes et de postes de retransmission, et d'introduire la télévision en couleur (procédé SECAM).

Santé -- Selon les études préliminaires, on a besoin de 11 500 lits d'hôpital en plus des 200 dispensaires (prévention et soins), 40 centres modernes de soins dans de petits villages et 46 polycliniques dans les centres urbains. Le pays a besoin de 185 installations sanitaires spécialisées, notamment des cliniques pour tuberculeux, des dispensaires pour le traitement des maladies pulmonaires, des centres de soins gynécologiques et pédiatriques, des cliniques dentaires, des centres de rééducation, etc. La conception de ces établissements doit être uniformisée le plus possible.

D'autres cliniques, particulièrement dans les régions éloignées, seront préfabriquées. On doit songer, pour la construction de grands hôpitaux, à mettre en pratique le principe des contrats "clé en main". Des centres régionaux d'approvisionnement médical et de nombreux magasins seront ouverts pour faciliter la distribution du matériel. Là encore, il doit y avoir le plus d'uniformité possible.

Éducation -- En raison des traditions sociales et culturelles, les établissements scolaires pour garçons et filles aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire doivent être séparés.

Au niveau élémentaire, on construira près de 1700 écoles soit environ 10 000 nouvelles salles de classe, et l'on aménagera 6000 salles de classe supplémentaires dans les écoles qui existent déjà. Pendant les premières années du plan quinquennal, on utilisera des éléments préfabriqués pour certaines de ces écoles de façon à parer aux besoins les plus pressants; plus tard, on pourra réserver ces éléments préfabriqués à des régions plus reculées du pays, lorsqu'un type de construction uniforme aura été approuvé et que l'industrie de la construction locale sera plus en mesure de répondre aux besoins.

On a prévu quelque 364 écoles élémentaires pour garçons et filles et des centaines de salles de classe supplémentaires dans les écoles existantes. Au niveau de l'enseignement secondaire, le nombre de salles de classe aura plus que doublé grâce à la construction de 1975 locaux - pour la plupart dans 68 nouvelles écoles.

Des écoles spécialisées pour les aveugles, sourds et handicapés seront créées, de même que des écoles coraniques. Dans tout le pays, on construira des centres éducatifs et culturels pour les adultes. On mettra sur pied un système d'enseignement télévisé et un système d'enseignement audio-visuel de l'arabe; on envisage l'achat de 450 laboratoires de langue mobiles pour l'enseignement de l'anglais. Le ministre de l'Éducation envisage également l'établissement de son propre centre en vue d'élaborer de nouvelles techniques répondant aux besoins particuliers du pays.

Les professeurs nécessaires pour ces nouveaux établissements viendront surtout, au début, des pays arabes voisins; toutefois, l'Arabie Saoudite veut créer son propre corps professoral. Pour ce faire, son projet ambitieux prévoit la construction de 10 nouveaux collèges de formation pédagogique pour le secondaire, et de 4 établissements spécialisés.

Les responsables de l'éducation porteront une attention particulière à la santé des élèves et étudiants; c'est ainsi qu'on prévoit la construction de 6 hôpitaux pour étudiants, autonomes, mais avec l'accord du ministère de la Santé, et de 125 cliniques dispersant des soins médicaux en général, des soins dentaires, ophtalmologiques et autres. Les projets périphériques comprennent également plus de 20 stades, 14 pensions pour étudiants, 387 terrains de jeux et 24 centres pour les scouts.



C'est au ministère de la Main-d'oeuvre qu'il appartient de s'occuper tout particulièrement de la formation technique et industrielle. Néanmoins, le ministère de l'Education prévoit la construction de 17 écoles au total pour l'enseignement des divers programmes industriels, en plus de la formation commerciale et de l'enseignement ménager.

Pour sa part, le service de la formation professionnelle du ministère du Travail prévoit l'expansion et l'amélioration de ses 6 centres. On construira en outre 15 nouveaux centres, ainsi que 10 petits "centres mobiles", pouvant accueillir chacun 20 étudiants. Un centre de formation pour moniteurs, pouvant accueillir 400 étudiants, sera ouvert dans la capitale.

Des contrats ont déjà été accordés pour l'étude et la construction du nouveau campus de l'université de Riad; ce campus comprendra huit facultés: agriculture, sciences, lettres, pharmacie, commerce, médecine, pédagogie, ingénierie, et des installations auxiliaires, telles que des logements, une mosquée, une bibliothèque, des réfectoires, un auditorium et les services administratifs.

L'université Roi Abdul Aziz de Djedda se transformera progressivement d'un petit collège en un grand établissement d'enseignement supérieur ayant des facultés à Djedda et à la Mecque. Les facultés actuelles des sciences, de pédagogie et d'ingénierie prendront de l'expansion, de même que les facultés des lettres, de droit, de médecine, de sciences économiques et de gestion d'entreprise.

L'université du pétrole et des minéraux à Dhahran est l'établissement d'enseignement supérieur le plus récent d'Arabie Saoudite. Elle reçoit ceux qui se destinent à une carrière dans l'industrie pétrolière et minérale. Les bâtiments actuels abritent déjà les écoles du génie pétrolier, du génie technico-commercial, de la gestion industrielle, de la géophysique, de la géologie et des sciences connexes.

Un budget d'à peine plus \$300 millions a été alloué, pour les cinq prochaines années, au projet de construction d'un institut de recherche comportant des actions relatives au pétrole, à la géologie et aux minéraux, à l'environnement et aux ressources en eau, à l'énergie, et à la météorologie et à la normalisation.

On envisage de consacrer \$1 milliard environ à la construction de nouveaux établissements d'enseignement et résidences d'étudiants pour l'université Islamique et l'université Imam Mohammad Ibn Saud, établissements essentiellement religieux spécialisés dans l'étude du Coran.

Logement -- Selon le Plan, l'Arabie Saoudite a besoin de 270 000 logements; 122 000 seront construits par des entreprises privés, et les 147 900 autres par le gouvernement. Celui-ci confiera en outre à des entrepreneurs la construction de 51 000 logements temporaires pour la main-d'oeuvre nécessaire.

### Industrie

On considère l'intégration verticale de l'industrie pétrochimique et de l'industrie énergétique, l'exploitation des ressources minières et l'expansion de l'industrie de transformation et de l'agriculture comme la pierre angulaire du développement d'une industrie plus diversifiée par l'Arabie Saoudite.

La clé de ce programme ambitieux réside dans le captage des 4 milliards de pieds cubes de gaz naturel qui brûlent tous les jours. On a alloué \$5 milliards à la mise en place d'installations complètes de collecte et de liquéfaction du gaz en 1977. Un nouveau réseau d'oléoducs et de gazoducs dans tout le pays alimentera Yanbo sur la mer Rouge en matières premières de Jubayl sur le golfe Persique, où deux nouvelles villes, comptant plusieurs centaines de milliers d'habitants, sont appelées à devenir les centres de l'industrie lourde de l'Arabie Saoudite.

On envisage la construction de raffineries pour le traitement des sous-produits (essence lourde, dérivés aromatiques, huile à chauffage, carburant pour les moteurs à réaction); d'autres raffineries alimenteront l'industrie pétrochimique, de façon à couvrir toute la gamme du polyéthylène au styrène, la chlorure de vinyle, l'éthylène et les produits chimiques connexes. Les usines d'engrais, ainsi que les usines connexes d'urée et d'ammoniac en sont encore au stade de la conception.

À compter de 1979, l'Arabie Saoudite devrait exporter un minimum de 2 millions de tonnes de méthanol chaque année. Une fonderie d'aluminium fonctionnera et une aciérie utilisant la méthode de réduction des gaz doit approvisionner le marché local et exporter une quantité substantielle de pastilles, de fer spongieux et d'acier de construction.

### Agriculture

Ce secteur se développe plus lentement que les autres secteurs de l'économie. Le gouvernement veut y remédier en effectuant pour les secteurs privés des études spécialisées visant à résoudre les problèmes et en construisant une infrastructure permettant d'améliorer les conditions naturelles défavorables.

Des études détaillées sur l'expansion régionale permettront ensuite d'élaborer des programmes de développement de l'agriculture. Des études de faisabilité et, le cas échéant, des études poussées, seront entreprises pour les projets visant l'accumulation des eaux de pluie et la lutte contre les inondations, les projets d'irrigation et de construction de réseaux de distribution d'eau. On embauchera des experts étrangers spécialisés dans le domaine de la classification des sols sur le plan hydrologique, de l'évaluation des ressources en eau, de l'utilisation optimale des terres et des projets connexes.

On mettra l'accent sur l'exploitation du cheptel, des industries laitières et de l'élevage de la volaille, ainsi que sur certaines céréales, afin de répondre à la demande locale. Le gouvernement procède aux recherches nécessaires dans ces domaines et consent des prêts sans intérêt, ainsi que des subventions, aux fermiers à titre de primes, afin de stimuler l'exploitation d'une industrie ayant une base plus solide.

Dans le domaine de la sylviculture, l'Arabie Saoudite s'en remettra aux experts étrangers pour ce qui est de l'élaboration du programme de reboisement - le but étant d'augmenter la production du bois de construction sur les rives de la mer Rouge, et de faciliter la conservation du sol et de la faune.

### Exploitation des mines

L'établissement de cartes générales et de cartes géologiques à grande échelle est un élément important du programme minier. On fera des études spécialisées sur la stratigraphie, sur le développement géomorphologique et l'on concevra des modèles analytiques. Le gouvernement mettra sur pied et effectuera une exploration minérale du bouclier Précambrien occidental, en vue de l'exploitation des minéraux radioactifs et d'autres minéraux métalliques et non métalliques.

Le code des mines et d'autres règlements régissant l'exploitation minière doivent faire l'objet d'une réévaluation. Les stimulants actuellement offerts aux entreprises privées pour l'exploitation de gisements connus doivent être modifiés en fonction des normes internationales.

### Commerce extérieur

Les principaux fournisseurs de l'Arabie Saoudite restent les États-Unis, les pays de la CEE, et le Japon. En effet, en 1976, 23% de la totalité des produits importés par l'Arabie Saoudite provenaient des États-Unis, environ 21%, du Japon et environ 28%, des principaux pays de la CEE (Allemagne de l'Ouest, 8,7%; Royaume-Uni, 6,8%; Italie, 4,9%; Bénélux, 4%, et France, 3,1%), ce qui représente 71% de la totalité des importations de l'Arabie Saoudite.

Il n'y a pas eu de changement majeur dans la participation relative des principaux pays industriels; cependant, les États-Unis, le Japon, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest ont légèrement augmenté leur participation, surtout aux dépens du Royaume-Uni et du Bénélux.

### Exportations

En 1976, les ventes du Canada à l'Arabie Saoudite ont pris de plus en plus d'ampleur; leur volume considérable (\$106 millions) est dû en grande partie, aux exportations d'éléments préfabriqués et d'automobiles pour lesquels la demande demeure forte. Notons qu'en plus d'avoir presque triplé nos exportations à ce royaume riche en pétrole, notre déficit commercial, qui était de \$711 millions en 1975 n'était plus que de \$287 millions en 1976. Attendu que cette diminution considérable est attribuable, en grande partie, à la diminution des importations de pétrole brut au Canada, nos réalisations dans le domaine des exportations ont joué également un rôle important.

Voici les principaux produits exportés par le Canada à l'Arabie Saoudite:

	<u>1975</u>	<u>1976</u>
Farine de blé dur du printemps \$	963 945	1 779 304
Turbines à gaz et pièces	200 583	1 818 042
Générateurs, notamment groupes électrogènes	Nul	3 057 325
Machinerie et matériel de construction NSA	914 638	1 113 149
Coupés sport, neufs	1 030 815	1 405 666
Coachs et berlines, neufs, NSA	7 855 389	22 984 730
Familiales, neuves	1 475 277	1 524 215
Autobus et châssis d'autobus	1 264 909	1 124 197
Matériel pour appareils téléphoniques et pièces	1 740 058	4 415 950
Matériel de télécommunication commercial NSA	2 029 783	4 118 964
Appareils de climatisation et de réfrigération, pièces, NSA	647 230	1 100 643
Machines à laver électriques, format domestique	935 858	2 117 783
Instruments de navigation et pièces	568 283	1 019 295
Éléments préfabriqués, taillés d'avance et pièces	5 915 765	44 671 301
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	\$34 872 993	\$106 340 120

Le Canada n'achète que du pétrole à l'Arabie Saoudite - ses importations, de \$319 millions en 1974 ont atteint \$747 millions en 1975. Jusqu'en mai 1976, elles n'ont été que de \$183 millions, ce qui constituait une baisse par rapport aux \$403 millions atteints à la fin de mai 1975.

### III. COMMERCE AVEC L'ARABIE SAOUDITE

#### Brevets et marques de commerce

La protection assurée par les brevets n'est pas accessible étant donné qu'il n'existe pas de loi à ce sujet en Arabie Saoudite et que cette dernière n'adhère à aucune convention internationale.

Les marques de commerce peuvent être déposées auprès de l'office des marques de commerce, Service des entreprises, ministère du Commerce et de l'Industrie, Riad, par l'entremise d'un avocat local. Dans le contexte de l'Arabie Saoudite, une marque de commerce peut consister en une combinaison unique de lettres, de chiffres, de dessins ou de signes spéciaux. La protection, qui dure 10 ans, est renouvelable pour 10 autres années.

#### Achats gouvernementaux

On a généralement recours aux appels d'offres pour les contrats d'approvisionnement du gouvernement. Les projets de petite envergure ne peuvent faire l'objet d'une publicité qu'à l'échelle locale, ou peuvent être réservés de toute autre manière aux entreprises autochtones; dans ce cas, les services d'un agent soumissionnaire peuvent être un atout certain. On a en général recours aux appels d'offres internationaux pour les projets industriels d'envergure commandités par le gouvernement.

C'est au ministère des Finances qu'il appartient d'établir des directives générales afin de normaliser les diverses cotes établies par les comités de soumissions; cependant, chaque ministère adjuge des soumissions dans le cadre de sa propre compétence et les entreprises intéressées doivent faire leur offre à chaque ministère séparément.

#### Conditions de paiement

Les effets à vue et les lettres de crédit sont des conditions normales de paiement, selon la solvabilité du commerçant. Certaines sociétés ont recours aux lettres de crédit, même si elles ont une position financière stable. La tendance vers les prorogations d'échéances s'accroît. En règle générale, les commerçants locaux font preuve d'une grande probité dans les affaires.



### Poids et mesures

Le système métrique est utilisé dans tout le pays.

### Électricité

Dans certains secteurs, 100 ou 120V, 60 cycles, AC, et dans d'autres, 220, 50 cycles. On utilise des ampoules à baïonnette et à culot fileté; les prises de courant sont généralement du type continental, rondes, à deux fiches.

Etant donné que les normes en matière d'électricité varient d'une région à une autre, et que les prises de courant, dans les hôtels, n'indiquent pas toujours le voltage ou la fréquence, les touristes ne devraient pas se servir de petits appareils électriques, tels que les rasoirs électriques.

### Banque

C'est l'Organisme monétaire de l'Arabie Saoudite (SAMA) qui dirige les opérations bancaires; cet organisme a été créé en 1952 pour stabiliser la valeur du ryal, surveiller les banques et agir en qualité de banquier pour le gouvernement. Le SAMA s'occupe des importants revenus du pétrole; il investit les devises étrangères que l'on ne dépense pas habituellement dans le pays à l'extérieur, jusqu'à ce qu'on puisse les utiliser de façon productive en Arabie Saoudite.

La plus importante banque privée en Arabie Saoudite est la Banque commerciale nationale. Parmi les autres, notons la Algemene Bank Nederland N.V., la Banque arabe, la First National City Bank of New York, la British Bank of the Middle East, la Riyadh Bank, la Banque d'Al-Jeziya, et la Banque de l'Indochine. Bien qu'elles n'aient pas encore de succursale en Arabie Saoudite, toutes les grandes banques canadiennes entretiennent de fréquents rapports avec les banques locales; celles-ci sont ouvertes de 8h à 14h et de 17h à 20h.

Le champ d'application du Programme d'aide générale de transition (GAAP) du ministère de l'Industrie et du Commerce a été étendu de façon à apporter aux intéressés une aide dans certains cas, et il devient plus facile de se protéger contre les abus. Récemment, la société pour l'expansion des exportations a cherché à déterminer quel rôle elle pourrait jouer dans ce domaine. On conseille aux exportateurs canadiens de communiquer avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, leur banque à charte, les compagnies d'assurance et la SEE lorsqu'il faut des cautions de soumission ou d'exécution.

### Garanties de soumission et de réalisation

Ces garanties de 1% et de 5% respectivement qu'exigent les clients saoudiens leur permettent de s'assurer du sérieux des compagnies. Bien que les Saoudiens n'aient jamais retiré à mauvais escient d'argent ainsi déposé, le caractère de risque que comporte une telle exigence a amené les institutions financières canadiennes à requérir une sécurité totale. En effet, ces garanties pourraient effacer la ligne de crédit d'une compagnie, la privant parfois des fonds de roulement dont elle a besoin pour mener à bien les travaux.

Le nouveau programme d'expansion des entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce offre dans certains cas un allègement à une telle situation et l'assurance contre le retrait injustifié des sommes déposées est plus facilement disponible. Dernièrement, la Société pour l'Expansion des Exportations s'est efforcée de déterminer le rôle qu'elle pourrait jouer dans ce domaine. Il est conseillé aux exportateurs Canadiens de communiquer avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, leur banque, leur compagnie d'assurance et la SEE lorsqu'ils doivent satisfaire à des exigences de garanties de soumission et de réalisation.

### Stimulants à l'industrie

L'Arabie Saoudite compte un certain nombre d'organismes de financement dont l'activité principale consiste à fournir divers prêts "faciles", de façon à encourager le développement de l'industrie locale. Les autochtones ont manifesté une préférence marquée pour le principe de la coparticipation en vue d'améliorer les compétences techniques à l'intérieur du pays. Voici une liste de quelques-uns des principaux organismes:

- . Fonds d'expansion industrielle: Aider le développement industriel dans le secteur privé au moyen de prêts à moyen et à long terme sans intérêt.
- . Fonds d'investissements généraux: Consentir des prêts à moyen et à long terme sans intérêt pour les projets industriels du secteur public, notamment les entreprises en coparticipation entre les secteurs privé et public.
- . Banque de développement agricole: Consentir des prêts à moyen et à long terme pour les projets agricoles réduits ou vastes des secteurs privé et public.



- . Fonds de développement immobilier: (1) prêts à moyen et à long terme consentis aux autochtones couvrant jusqu'à 70% du coût de construction des logements; (2) prêts à moyen et à long terme, jusqu'à concurrence de 50%, consentis aux autochtones qui construisent des immeubles de rapport.
- . Banque de crédit de l'Arabie Saoudite (Banque au service des citoyens à faible revenu): Prêts sans intérêt de 5000 SAR ou moins, consentis aux habitants de l'Arabie Saoudite qui ont des revenus inférieurs à 12 000 SAR.

### Prises de contacts

Un homme d'affaires désireux de trouver des débouchés en Arabie Saoudite devrait savoir qu'il est essentiel qu'il se rende lui-même dans ce pays. En effet, on ne donne pas toujours suite à la correspondance et, même si l'on y donne suite, il est rare que l'on signe des contrats avant d'avoir pris personnellement contact avec le client ou l'agent choisi pour s'occuper des exportations (voir plus bas). L'exportateur devrait essayer de prendre rendez-vous avec les personnes qu'il souhaite rencontrer au cours de sa visite en Arabie Saoudite, particulièrement avec les autorités gouvernementales, mais il doit savoir que l'on ne respecte pas les rendez-vous de façon aussi scrupuleuse qu'en Amérique du Nord. Faire des affaires en Arabie Saoudite peut prendre du temps; la planification doit donc être très soignée.

### Langues

L'arabe est la langue officielle en Arabie Saoudite. L'homme d'affaires étranger qui dispose d'un certain vocabulaire de base y trouvera une aide précieuse pour la marche de ses affaires, et le fait qu'il parle un peu l'arabe est très apprécié des autochtones. L'anglais est compris presque partout dans les principaux centres et accepté pour la correspondance commerciale. Bien des fonctionnaires supérieurs du gouvernement parlent l'anglais, en particulier ceux qui s'occupent des projets étrangers, mais ce n'est pas toujours le cas. L'homme d'affaires étranger peut avoir besoin d'un interprète arabe choisi parmi le personnel de l'entreprise (le pays ne dispose pas de services d'interprétation commerciale); il vaut mieux cependant qu'il ait des notions suffisantes d'arabe pour pouvoir travailler dans cette langue. Les ministères exigent que tous les documents présentés soient traduits en arabe.

### Enregistrement commercial

Toutes les entreprises qui font du commerce en Arabie Saoudite doivent être enregistrées aux Bureaux d'enregistrement commercial du ministère de l'Industrie et du Commerce. Ces bureaux sont situés dans les villes principales.

### Représentation sur le marché

Les conseillers commerciaux de l'Ambassade canadienne à Djedda sont à la disposition des entreprises canadiennes désireuses de s'implanter sur le marché de l'Arabie Saoudite. Ils procèdent à une enquête préliminaire sur la qualité des produits ou services et aident les entreprises à établir les premiers contacts. Ils renseignent les hommes d'affaires et les conseillent sur les agents locaux; ils leur indiquent également les formalités de douane et les modes de transport.

L'emploi d'un agent est facultatif, mais les transactions commerciales peuvent présenter des difficultés sur le marché local et l'agent peut rendre bien des services à l'exportateur. Outre les activités de commercialisation proprement dites, il peut obtenir les visas d'entrée et de sortie auprès du ministère des Affaires étrangères, réserver, le cas échéant, des places dans l'avion et prendre toute autre disposition relative au transport local, s'occuper du logement, et fixer les rendez-vous avec les autorités du gouvernement et les représentants du secteur privé. Sa connaissance des réalités locales est inestimable.

Les entreprises étrangères peuvent exporter directement en Arabie Saoudite; cependant, le contrôle des ventes et la distribution des produits sont assurés par des entreprises locales, employant du personnel autochtone.

### Prix

Les prix doivent être cotés c.a.f. Djedda ou Dammam (port de la ville de Riad).

## Le marché des produits de consommation

Il existe jusqu'à présent très peu de données disponibles sur le marché des articles de consommation. Pour l'importateur, les délais de livraison sont souvent un facteur crucial, parce que l'Arabie Saoudite est relativement difficile d'accès. Étant donné que la demande de produits de consommation est assez récente, "la fidélité à une marque de commerce" n'est pas encore bien établie, sauf pour quelques articles de luxe. Les articles connus et les articles relativement bon marché se sont bien vendus. Il semble que, dans l'esprit des acheteurs éventuels, l'emballage et le prix soient dans une certaine mesure associés à la qualité. De nos jours, les femmes achètent plus qu'autrefois, en raison de leur accession progressive à un statut sur le plan social, mais elles achètent encore peu.

## Publicité

La publicité nationale est très difficile à faire en Arabie Saoudite; l'utilisation de procédés électroniques n'est pas permise. Exception faite des affiches et des circulaires, la diffusion de renseignements sur les produits se limite au point de vente. Les principaux journaux et périodiques locaux sont les suivants:

<u>Publication</u>	<u>Langue</u>	<u>Fréquence de parution</u>
"Djedda Okaz"	Arabe	quotidienne
"Djedda Al Medina"	Arabe	quotidienne, sauf le samedi
"Djedda Al Bilad"	Arabe	quotidienne, sauf le samedi
Saudi Economic Survey	Anglaise	hebdomadaire (le mercredi)
Riyadh Al Riyadh	Arabe	quotidienne, sauf le vendredi
"Alyamama"	Arabe	hebdomadaire
"IQRA"	Arabe	hebdomadaire
Ayama News	Anglaise	quotidienne
Arab News	Anglaise	quotidienne
Saudi Gazette	Anglaise	quotidienne
Saudi Business	Anglaise	hebdomadaire (le jeudi)

#### IV. RÈGLEMENTS EN MATIÈRE DE DOUANES ET DE CHANGE

##### Régime tarifaire de l'Arabie Saoudite

Vu la rareté de la plupart des matières premières, et étant donné l'accent mis sur l'obtention de biens d'équipement perfectionnés, le gouvernement de l'Arabie Saoudite a adopté la politique de la "porte ouverte" pour les importations. L'exportation relativement facile de produits en Arabie Saoudite contribue en outre à réduire le prix des biens de consommation de base. La moitié environ de toutes les marchandises importées par l'Arabie Saoudite est exempte de droits; c'est le cas notamment des aliments, de certains matériaux et de la machinerie de construction.

Des droits relativement élevés (20% sur certains matériaux de construction) protègent les quelques industries non pétrolières déjà sur pied, telles que l'industrie naissante de la construction. Les droits ad valorem, selon la nomenclature de Bruxelles, s'échelonnent entre 0 et 15%; ils ne sont que de 3% pour de nombreuses marchandises. Certains droits spéciaux sont également imposés. Le Canada bénéficie du même traitement tarifaire que d'autres pays.

##### Contrôle des importations et du change

Le ryal est librement convertible et la circulation des devises n'est pas réglementée. Il y a quelques restrictions du change - surtout en ce qui a trait au rapatriement des bénéficiaires, qui peut être retardé dans certains cas - mais aucune restriction quantitative des importations.

On n'exerce un contrôle des permis d'importation que pour certains produits: les cigarettes, les produits pharmaceutiques et les fournitures médicales. Il faut un permis pour importer des armes de chasse, et seul le gouvernement peut importer tout autre type d'armes, des munitions et du matériel de guerre.

Il est formellement interdit d'importer certaines marchandises, notamment les produits du porc et les boissons alcooliques.

L'usage d'édulcorants, particulièrement de cyclamates, est prohibé. Cependant, il est permis d'importer de la saccharine et des substances similaires qu'on ajoute dans les boissons non alcooliques destinées aux diabétiques et aux personnes astreintes à un régime à basses calories, pourvu que la mention "sans calories" figure clairement sur les étiquettes de ces boissons, en arabe et dans une langue étrangère.

### Documents d'expédition

#### Facture

Les factures doivent donner une description exacte et précise des marchandises, indiquant tous les frais, le nom du navire et la date de départ de celui-ci, de même que la raison sociale de la société. Il faut un original et une copie, sur lesquels la Chambre de commerce intéressée (qui en garde une copie) aura certifié le pays d'origine et le prix d'exportation courant. Outre les deux copies en anglais mentionnées ci-dessus, il faut préparer trois copies en arabe (ce qui peut être fait, généralement, par l'importateur). Toutes les copies doivent porter des signatures originales uniquement.

#### Certificat d'origine

Il faut un original et une copie portant le nom du fabricant, certifiés conformes par un notaire. On utilise à cette fin la formule courante vendue chez les libraires. La Chambre de commerce doit certifier les documents, après quoi le consultat de l'Arabie Saoudite les légalise (chacun d'eux en garde une copie). Il faut annexer une copie de la facture à chaque copie du certificat d'origine.

#### Liste de colisage

Cette liste, qui doit être présentée avec la déclaration en douane, indique exactement et en détail le contenu de chaque caisse ou contenant, le poids net et le poids brut (mesures métriques), de même que la valeur c.a.f.

#### Connaissance

Pour chaque expédition, il faut une copie, qui doit correspondre à la facture et porter le nom et l'adresse du destinataire en Arabe si possible. Cette copie doit être annexée à la facture.

Frais de chargement minimaux

\$27.50 outre la surtaxe d'encombrement à Dammam.

\$25.00 outre la surtaxe d'encombrement à Djedda pour les navires en provenance de ports de l'Atlantique.

Marquage et étiquetage

Certaines marchandises (produits pharmaceutiques, confiserie, aliments, boissons) font l'objet de règlements spéciaux et rigoureux en matière d'emballage. Depuis 1976, sept aliments doivent porter une étiquette en arabe: le thé, le café, l'huile et le beurre de cuisson, le lait et les produits laitiers, la crème, le jus et la sauce tomate. Des étiquettes en arabe peuvent être collées sur les étiquettes initiales. Les étiquettes doivent donner le nom du fabricant et son adresse complète, le nom du distributeur en Arabie Saoudite, le poids, les dimensions ou le numéro du contenant, le numéro de lot, la date d'emballage et la date limite d'utilisation des marchandises, de même que le type et la teneur de tout additif. Il faut marquer sur tous les contenants le poids brut et les initiales ou le nom du destinataire. S'il y a plus de deux contenants par expédition, leurs numéros doivent se suivre.

Tout aliment contenant une substance pouvant être considérés comme un dérivé du porc (gélatine, graisse, etc.) doit porter une étiquette précisant sa nature exacte ("gélatine de boeuf", "gélatine - pas de porc", graisse végétale", etc.), sinon il pourrait être refusé à la douane.

Tout produit ayant un rapport avec les boissons alcooliques (par exemple, le vinaigre de vin) ou contenant de l'alcool (par exemple, l'extrait de vanille) sera refusé à la douane).

Exigences spéciales

Police d'assurance -- La compagnie d'assurance doit en préparer deux exemplaires mentionnant que la société intéressée ne figure pas sur la liste noire arabe; les deux exemplaires sont envoyés au consul de l'Arabie Saoudite au Canada, qui en conserve un et renvoie l'autre à l'expéditeur.



Certificat d'origine du navire -- Il faut deux exemplaires du certificat indiquant que le navire n'est pas israélien et qu'il ne doit pas faire escale dans un port israélien; les deux exemplaires doivent être envoyés au consul de l'Arabie Saoudite et l'original, renvoyé à l'expéditeur.

Certificat d'importation de plantes et d'aliments -- Les importateurs de plantes, d'insectes, d'animaux vivants et de volaille doivent obtenir un permis préalable des autorités médicales de l'Arabie Saoudite, de même qu'un certificat médical du ministère canadien de l'Agriculture, direction de l'Hygiène vétérinaire, division de la Protection des végétaux, ou d'Environnement Canada, pour ce qui est du poisson et de ses sous-produits.

Certificat d'importation de viande -- Ce document doit certifier que les animaux ont été abattus conformément à la loi musulmane; les viandes congelées doivent être transportées conformément à certaines conditions particulières de réfrigération et les autorités compétentes de l'Arabie Saoudite en demanderont la preuve.

Certificat médical -- Ce certificat concerne les articles faits de poils ou de cheveux naturels qui ne doivent pas être porteurs d'anthrax.

Certificat d'importation d'édulcorant -- Ce certificat, attestant que le produit importé ne contient pas d'édulcorant interdit, doit être présenté sur demande.

Barres d'armature en acier -- Ce certificat doit attester que le produit a été soumis à une analyse continue; les résultats de l'analyse doivent être annexés.

Certificat d'importation de produits pharmaceutiques -- Ce certificat doit attester que le produit est vendu sous la même marque de commerce et contient la même formule que dans le pays d'exportation. Le prix des produits pharmaceutiques importés doit être indiqué en arabe sur chaque article.

Certificat d'importation de savon et d'aliments -- Ce certificat vise à déterminer si ces produits sont utilisables en Arabie Saoudite.

Certificat d'importation de parfum -- Le ministère canadien de la Santé et du Bien-être social doit avoir analysé les parfums.

Certificat de désinfection -- Ce certificat doit accompagner les vêtements usagés.

Farine -- La date d'emballage doit être indiquée clairement au tampon ou en relief sur le contenant.

Appareils électriques -- La facture doit préciser que le fonctionnement de ces appareils est conforme aux normes en vigueur en Arabie Saoudite.

### Échantillons

Il faut obtenir l'autorisation d'importer des échantillons auprès du directeur général des douanes, à Riad. La demande doit inclure une liste des échantillons, le prix unitaire du produit, la date d'arrivée prévue des échantillons et la durée de leur séjour en Arabie Saoudite. Les droits-généralement minimales - perçus sur les échantillons importés à des fins publicitaires pour une période allant jusqu'à 6 mois (renouvelable) sont remboursés lorsque les échantillons sont réexportés.

Les échantillons n'ayant aucune valeur marchande ou endommagés sont exempts de droits. Les échantillons contenant de l'alcool, des produits du porc (y compris les articles en peau de porc) sont confisqués, et leur propriétaire est passible de sanctions.

Le matériel publicitaire, s'il ne doit pas être vendu, est exempt de droits, pourvu que les droits normalement payés n'excèdent pas 50 ryals. Les films commerciaux doivent être soumis à la censure dès leur arrivée, ce qui occasionne des délais prolongés.

### Entrée et entreposage

Tous les produits importés sont placés dans les entrepôts de douane du gouvernement car il n'y a pas d'entrepôts privés ou légaux. Les frais d'entreposage s'appliquent à partir du dixième jour suivant le déchargement. Les marchandises non réclamées au bout d'un an sont vendues afin de payer les frais d'entreposage.



Les marchandises non déchargées demeurent sous la responsabilité de l'expéditeur jusqu'à ce que l'agent des douanes les reçoive; l'importateur n'en devient responsable que lorsqu'elles sont dédouanées. La surtaxe douanière comprend les frais d'entreposage. Les marchandises en franchise de douane sont généralement exemptes de frais d'entreposage.

Les frais de déchargement d'un navire varient selon le type de marchandises.

#### Droits consulaires

Les documents envoyés au consul de l'Arabie Saoudite aux fins de légalisation doivent être accompagnés d'une enveloppe adressée affranchie. En février 1977, les droits de légalisation s'élevaient à \$3 pour deux pages plus \$1 de frais de service. Lorsqu'il s'agit d'actes authentiques (procuration, etc.), ils sont de \$1.50.

## V. INFORMATIONS PRATIQUES

### Passeports et visas

On peut obtenir un visa à l'ambassade d'Arabie Saoudite, qui se trouve dans l'immeuble de la Metropolitan Life à Ottawa (numéro de téléphone: 237-4100, bureaux ouverts de 9h à 14h). Il faut compter une heure au moins pour la délivrance des visas.

Le voyageur doit présenter:

- a) une lettre de l'employeur indiquant le but de la visite, la durée prévue du séjour en Arabie Saoudite, la société ou le ministère dont l'employé va contacter les représentants, et déclarant qu'il paie les frais de séjour;
- b) un certificat de vaccination contre la variole et le choléra;
- c) une photographie format passeport;
- d) une formule de demande (disponible à l'ambassade);
- e) un chèque ou un mandat de \$6 pour la taxe de visa.

L'ambassade d'Arabie Saoudite d'Ottawa ne délivre pas de visas par correspondance; les voyageurs doivent se présenter eux-mêmes.

Il vaut mieux obtenir le visa avant de quitter le Canada; cependant, lorsqu'un citoyen canadien doit l'obtenir dans un autre pays (notamment en Angleterre), l'ambassade peut demander une lettre de l'Ambassade canadienne locale.

Le visa est valable pour une période de trois mois, et pour une entrée seulement; aucun visa n'est délivré à l'aéroport.

Les visas de sortie, qui sont délivrés, eux, à l'aéroport, sont obligatoires pour tous les voyageurs.

### Poste, télégraphe et téléphone

Nous recommandons d'envoyer tout le courrier (y compris les échantillons) par avion, étant donné que le courrier normal à l'arrivée et au départ ne parvient à destination qu'en 3 à 5 mois. Les services de télex, de télégraphe et de téléphone sont acceptables dans les grandes villes (Djedda, Riad, la Côte est), mais il peut être difficile de communiquer à partir de secteurs plus éloignés du pays.

### Transport

Par avion -- C'est le moyen de transport le plus commode pour se rendre en Arabie Saoudite, parfois même pour se déplacer à l'intérieur du pays. Aucune compagnie aérienne canadienne n'assure encore de liaison avec l'Arabie Saoudite; cependant, on peut prendre un avion dans n'importe quel centre européen. Les lignes aériennes d'Arabie Saoudite, nationalisées, font escale dans 24 villes du pays; des vols quotidiens relient Djedda, Riad et Dammam avec la plupart des autres grandes villes du pays.

Déplacements à l'intérieur du pays -- Le réseau routier de l'Arabie Saoudite comprend à l'heure actuelle quelque 5000 milles de routes reliant bon nombre de grandes villes; le deuxième grand plan quinquennal prévoit une augmentation substantielle de ce réseau. Le transport des marchandises dans ce pays se fait surtout par camion.

Une ligne de chemin de fer relie Dammam, sur le golfe Persique, à Riad (distance de 360 milles); ce voyage dure 6 à 8 heures (contre 4 heures et demie par la route) et le service est quotidien dans les deux sens.

### Hôtels

Les hôtels sont peut nombreux en Arabie Saoudite; les réservations doivent donc être faites au moins quatre semaines à l'avance, ou plus longtemps encore, à l'époque du pèlerinage ou pendant les fêtes. On peut réserver par lettre ou par télégramme, par l'entremise d'une agence de voyage reconnue, ou, lorsqu'une société canadienne a un représentant sur place, par l'entremise de ce dernier. Toutefois, cette réservation ne constitue en aucun cas une garantie; le visiteur peut parfois être obligé de partager sa chambre, qu'il le veuille ou non, avec quelqu'un d'autre. La plupart des hôtels n'acceptent toujours pas de cartes de crédit; certains d'entre eux cependant commencent à reconnaître la carte American Express.

Durant l'automne 1976, le gouvernement d'Arabie Saoudite a annoncé que les hôtels de Riad, Djedda et de la province de l'est seraient classés dans quatre catégories et que les prix seraient réglementés. Ces catégories sont les suivantes: de luxe, première catégorie (A et B); deuxième catégorie (A et B) et troisième catégorie. Le prix d'une chambre à un lit pour une nuit est de 275 à 350 SAR (soit \$64 à \$92) dans un hôtel de luxe; de 150 à 225 SAR (\$42 à \$64) pour un hôtel de première catégorie A, de 125 à 200 SAR (\$35 à \$57) pour un hôtel de première catégorie B, de 100 à 150 SAR (\$21 à \$35) pour un hôtel de deuxième catégorie A et de 90 SAR (\$14) ou plus pour les hôtels de troisième catégorie. Les hôtels demandent un supplément de 25% pour un lit supplémentaire dans une chambre à un lit, 50% dans une chambre à deux lits, 75% dans une chambre à trois lits; 100% dans une chambre à quatre lits et dans un petit appartement, et 150% enfin, dans un grand appartement. Pour les hôtels-appartements, les tarifs sont différents.

#### Pourboires

Dans les hôtels et les restaurants: Service (en général de 10%) compris. Pourboire facultatif. Chauffeurs de taxi: pas de pourboire.

#### Taxis

Bien qu'il y ait suffisamment de taxis, on peut parfois avoir des difficultés à en obtenir. Le tarif pour des distances fixes est souvent affiché; il vaut mieux cependant déterminer le prix de la course avec le chauffeur avant le départ. On peut se rendre en taxi d'une ville à l'autre.

Les voitures avec chauffeur reviennent à \$15 environ par jour. Les visiteurs peuvent louer une automobile à condition de détenir un permis de conduite international.

#### Prix

Course de taxi: dans la ville, 7 à 10 SAR, à partir de l'aéroport, (pendant la journée), 10 SAR; à partir de l'aéroport (après 22 heures) 15 à 25 SAR selon la distance.

Repas: Djedda compte quelque 10 restaurants (italien, chinois, pakistanais, français, turc, arabe, américain). Les prix sont élevés par comparaison aux prix canadiens et la nourriture et le service de qualité inférieure. On ne sert ni alcool ni produits du porc.

Prix raisonnable pour un repas: 100 à 150 SAR.

### Monnaie

La monnaie officielle en Arabie Saoudite est le Ryal, auquel correspond le symbole SAR. Un Ryal vaut 20 qirsh et un qirsh 5 halalah (subdivision à des fins purement comptables). La monnaie se présente comme suit: des billets de 1, 5, 10, 50 et 100 SAR, des pièces de 1, 2 et 4 qirsh, et des pièces de 5, 10, 25 et 50 halalah.

### Vaccination

Les Canadiens doivent avoir un certificat international de vaccination contre la variole; la vaccination anticholérique est exigée pendant la période du pèlerinage, les personnes venant de zones où il y a des épidémies de choléra et de fièvre jaune doivent présenter un certificat de vaccination contre ces deux maladies. Le TABT et la gammaglobuline sont à conseiller.

### Habillement

Vêtements très légers, sauf en décembre et janvier, où ils doivent être un peu plus chauds.

### Heures d'affaires

Banques	0800-1400 1700-2000	Tous les jours, sauf le vendredi
Pendant le Ramadan	1000-1330 0900-1200	A Djedda et Riad Dans la province de l'ouest
Ministères	0730-1430	Du samedi au mercredi
Pendant le Ramadan	0930-1430	
Ambassades	0800-1400	Du samedi au mercredi

Ambassade canadienne	0830-1830 0830-1500	Le lundi Le samedi, dimanche, mardi et mercredi
Bureaux et magasins	0830-1330	Du samedi au jeudi
Pendant le Ramadan	1630-2000 0930-1430 2030-2330	

### Fêtes principales - Fêtes musulmanes

Le calendrier musulman est lunaire; il part de la fuite du Prophète à Medina le 15 juillet, en 622 avant J.-C. Les dates des fêtes musulmanes sont approximatives puisqu'elles dépendent des phases de la Lune; elles tombent de 10 à 12 jours plus tôt chaque année par rapport au calendrier grégorien. Ainsi, le début de l'année musulmane 1397 a coïncidé avec le 22 décembre 1976. Les deux fêtes ci-dessous sont les fêtes légales; tous les bureaux gouvernementaux et autres sont fermés; il est conseillé de venir quelques jours avant ou quelques jours après ces fêtes.

Ce sont:

1977

"Id al Fitr" La Fête suivant la fin du Ramadan	Les 13 et 14 septembre
"Id al Adha" La Fête du Sacrifice; des réjouissances auront également lieu du 12 au 15 novembre	Du 19 au 23 novembre

## VI. SERVICES OFFERTS AUX EXPORTATEURS

### Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est d'une importance vitale pour les hommes d'affaires canadiens. Il s'agit d'une société de la Couronne qui est représentée au Parlement par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle vise à encourager, à faciliter et à développer le commerce canadien à l'exportation en mettant à la disposition des exportateurs une assurance-crédits à l'exportation, des garanties, des prêts et d'autres types d'assistance financière afin de les aider à faire face à la concurrence internationale. Les principales fonctions de la SEE sont:

1. d'assurer l'exportateur canadien contre les risques de dettes irrécupérables suite à des causes politiques ou indépendantes de la volonté soit de l'exportateur soit de l'acheteur, lorsque les ventes à l'exportation ont été effectuées dans des conditions normales de crédit. Presque toutes les transactions d'exportation peuvent être assurées, non seulement celles qui impliquent des biens ou des services techniques mais aussi celles qui impliquent des exportations "invisibles" telles que les services de gestion, les campagnes de publicité, la cession ou la vente de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur, etc.;
2. d'émettre des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne qui offre à un fournisseur du financement "sans recours" relativement à une vente à l'exportation. Des garanties peuvent être également obtenues touchant un prêt consenti à un acheteur étranger qui désire acheter des biens et des services canadiens;
3. de financer les acheteurs étrangers de biens d'équipement canadiens et de services connexes lorsque des conditions de crédit à long terme sont nécessaires et qu'elles ne peuvent être obtenues des prêteurs commerciaux. La SEE peut financer des services de génie et autres services techniques de grande envergure (sauf les études de faisabilité), même lorsque les ventes en question ne sont pas reliées à l'exportation de biens;
4. d'assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux telles que les pertes occasionnées par la confiscation, l'expropriation, la guerre ou la révolution ou encore l'impossibilité de rapatrier le capital ou les gains.

L'administration centrale de la SEE, qui a remplacé la Société d'assurance-crédits à l'exportation, en octobre 1969, est située à Ottawa (adresse postale: C.P. 655, Ottawa (Ontario) K1P 5T9). Elle a des bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver. La SEE est également représentée par les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce à Halifax, Fredericton, Winnipeg, Regina et Edmonton.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

SIEGE SOCIAL  
110, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5T9  
Tél. (613) 237-2570  
Télex 053-4136

REGION DE L'EST  
C.P. 124  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec)  
H4Z 1C3  
Tél. (514) 866-4796

REGION DE L'ONTARIO  
Suite 2011  
145 King Street West  
Toronto (Ontario)  
M5H 1J8  
Tél. (416) 364-0135

REGION DE L'OUEST  
C.P. 49024  
The Bentall Centre  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7X 1C4  
Tél. (604) 688-8658  
Télex 045-4284

#### Services et programmes fédéraux d'exportation

La Direction générale des Programmes et Services d'exportation administre les programmes de stimulation de l'exportation du Ministère qui relèvent du Programme des projets de promotion (PPP) et du Programme pour le développement et l'expansion des exportations (PDEE). Avec le PPP, le Ministère lance, organise et tient des foires commerciales à l'étranger, des missions commerciales et des visites commerciales. Ces activités comprennent la participation à des foires commerciales à l'étranger, les promotions en magasin et les expositions en solo, l'organisation d'exposés techniques et de missions commerciales à l'étranger et la commandite de visites d'étrangers au Canada afin de stimuler la vente des produits canadiens sur les divers marchés d'exportation. Le Ministère fournit également la publicité et la promotion et des étalages conçus spécialement pour ceux qui participent à des foires commerciales.



Les missions et les exposés techniques varient selon l'objectif à atteindre mais, en général, les missions à l'étranger servent à enquêter sur les marchés ainsi qu'à évaluer et à identifier les problèmes techniques d'accès au marché alors que les missions des étrangers au Canada ont pour but d'inviter des représentants des compagnies ou gouvernements étrangers qui peuvent influencer l'achat pour permettre d'inspecter la capacité industrielle et les possibilités techniques des firmes canadiennes, ainsi que les produits et services qu'elles peuvent fournir. Les exposés techniques font connaître aux acheteurs possibles le savoir-faire et la technologie des Canadiens dans des domaines précis qui pourraient faire l'objet de projets en coparticipation ou de ventes de produits et services canadiens. Le programme prévoit également une aide financière permettant d'exploiter rapidement des débouchés sur des marchés étrangers en amenant au Canada des représentants commerciaux, des acheteurs et des stagiaires en exportation des gouvernements étrangers.

Contrairement au PPP, les projets du PDEE viennent de l'industrie canadienne plutôt que du gouvernement. L'objectif du programme est d'étendre et de consolider les exportations de produits et services canadiens. À cette fin, le Ministère est prêt à payer des contributions remboursables relativement aux coûts encourus par une compagnie pour développer un commerce d'exportation qui, à cause des coûts et risques possibles, pourrait ne jamais voir le jour.

Le PDEE comprend plusieurs sections qui sont chacune axées vers un marché particulier, déterminé selon la région, les produits ou les services et les techniques de mise en marché en cause. Dans toutes les sections, on encourage les compagnies à mettre sur pied des marchés d'exportation autosuffisants pour leurs produits. La section "A" traite de la participation canadienne à des projets de grande envergure à l'étranger; la section "B" s'occupe de l'exportation des produits et services canadiens; la section "C" s'occupe de la participation aux foires commerciales à l'étranger; la section "D" fait venir des acheteurs étrangers au Canada et la section "E" aide à regrouper les exportateurs.

## VII. ADRESSES UTILES

Ambassade de l'Arabie Saoudite au Canada Suite 901, immeuble de la Metropolitan Life 99, rue Bank Ottawa (Ontario) K1P 6S9 Tél. (613) 237-4100/01/02/03	L'attaché commercial canadien en Arabie Saoudite Conseiller commercial Ambassade canadienne Rue King Abdul Aziz Queen's Building, 6e étage B.P. 5050 Jeddah (Arabie Saoudite) Tél. 34597/98
--	--

### Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le groupe de travail pour l'Iran, l'Iraq et l'Arabie  
Saoudite  
Ministère de l'Industrie et du Commerce  
240, rue Sparks  
11e étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H5  
Tél. (613) 996-9195

### Ministères

Sous la rubrique consacrée à chaque ministère, on a dressé la liste des principales fonctions des ministères en question.

Agriculture et eaux (Riad):  
Agriculture, approvisionnement  
en eau de toutes les villes sauf  
la Mecque et Médine, forêts,  
répartition des terres, achat  
et entreposage de provende,  
fermes modèles

Commerce (Riad):  
Programme de subvention  
de l'importation (ali-  
ments, ciment, etc.),  
comité d'enquête sur les  
conflits commerciaux,  
chambres de commerce  
(Djedda, Riad, Damman),  
règlement régissant la  
répartition des marchan-  
dises, commerce inté-  
rieur et extérieur.

Communications (Riad): Modes de transport, ports et phares, routes et ponts,	Défense et aviation civile (Défense: Riad; Aviation civile: Djedda): Armée, aviation civile.
Education (Riad): Ecoles de garçons (primaires, secondaires, commerciales), écoles de filles (primaires, secondaires), programme audiovisuel	Finances et économie nationale (Riad): Institut d'administration publique, direction générale des douanes, biens de l'Etat, accords économiques internationaux et aide extérieure, budget, statistiques, pensions, impôt sur le revenu.
Affaires extérieures (Djedda)	Santé (Riad): Hôpitaux (à l'exception de l'hôpital de la garde nationale et des hôpitaux militaires), cliniques (à l'exception des cliniques du ministère de l'Education, de la garde nationale et des cliniques militaires), achats de produits pharmaceutiques, tous les secteurs de la santé publique.
Enseignement supérieur (Riad): Toutes les universités	Logement et travaux publics (Riad): Projet de construction de 200 000 maisons, édifices gouvernementaux.
Information (Riad): Stations de radio-télédiffusion, radio et télévision, Riad Radio et télévision, Djedda, presse et publications, relations publiques.	Industrie et électricité (Riad): Centre d'études industrielles et d'expansion de l'industrie, gestion des capitaux étrangers et réglementation connexe, enregistrement et permis des sociétés, électricité, sociétés de la Couronne autres que les raffineries et sociétés pétrolières.

Intérieur (Riad): Emirs (gouverneurs des provinces), sécurité publique, garde-côtes et garde-frontières, pompiers, affaires, criminelles et prisons, passeports et citoyenneté, défense civile.

Justice (Riad)

Travail et affaires sociales (Riad): Règlement concernant le travail, formation professionnelle (dans des centres et en cours d'emploi).

Affaires municipales et rurales (Riad): Urbanisme, expansion rurale, administration des municipalités et districts ruraux.

Garde nationale (Riad):  
Défense nationale

Ressources pétrolières et minières: Politique pétrolière (Riad), ressources minières (Djedda), prospection et exploitation pétrolière (Damman), services des études aériennes (Riad).

Pèlerinages et dons (Riad)

Planification (Riad):  
Plan quinquennal: préparation, contrôle de la mise en oeuvre.

Postes, téléphone, télégraphe (Riad): Réseau coaxial, réseau micro-ondes, commutation téléphonique, télex et télégraphe, service postal, communication par satellite, câble sous-marin.

#### Organismes autonomes

Ces organismes diffèrent administrativement des ministères, principalement parce qu'ils n'ont pas, comme ces derniers de règlements relatifs aux appels d'offres, avec les obstacles connexes (ils peuvent donc faire preuve de plus de souplesse quant aux cautions de soumission, au nombre de soumissionnaires, aux clauses des contrats en général, etc). Ce sont:

L'Organisme monétaire de l'Arabie Saoudite (Djedda), (fait fonction de banque centrale);

Organisme général pour le pétrole et les minéraux (Petromin) (Riad);

Organisme pour les silos et les minoteries (Riad), (met en oeuvre un programme de construction de silos et de minoteries dans tout le pays);

Bureau du dessalage de l'Arabie Saoudite (Djedda), (exploite des usines de dessalage et met en oeuvre de nouveaux projets de dessalage de l'eau);

Lignes aériennes de l'Arabie Saoudite (Djedda);

Organisme de bien-être pour la jeunesse (Riad), (organisme responsable des parcs, des stades, des jeux olympiques, des activités récréatives en général);

Hôtels et agences de tourisme en Arabie Saoudite (Riad), (société mixte responsable des hôtels et des lieux de villégiature);

Fonds de développement industriel en Arabie Saoudite (Riad), (prêts faciles pour les projets industriels);

Compagnie de transport de l'Arabie Saoudite (Djedda), (société mixte qui s'occupe principalement du transport des pèlerins);

Direction générale des services météorologiques (Djedda);

Office de normalisation de l'Arabie Saoudite (Riad).

#### Liste des hôtels

"Première classe" -- quelque peu différentes de la première classe en Amérique du Nord.

"International" -- plus grand confort - hôtel acceptable selon les normes canadiennes.

AMEX -- carte de l'American Express acceptée.

<u>Hôtel</u>	<u>cote</u>	<u>emplacement</u>	<u>AMEX</u>	<u>autres commentaires</u>
<u>Djedda</u>				
Kandara Palace B.P. 473 Tél. 23155/23549/23365	International	À proximité de l'aéroport	oui	
Djedda Palace B.P. 473 Tél. 32387/32255	Première classe	Centre-ville	oui	
Red Sea Palace B.P. 824 Tél. 28950/28555	Deuxième classe	Centre-ville	oui	
Al-Attas B.P. 1299 Tél. 20609	Première classe	À proximité de l'aéroport	oui	
Al-Attas Oasis B.P. 1789 Tél. 20211/20400	Première classe	A proximité de l'aéroport	oui	
International Hotel B.P. 1700 Tél. 29412/29814	Deuxième classe	Centre commercial	oui	Restaurant acceptable
Airport Hotel B.P. 2102 Tél. 33155/33261	Deuxième classe	Zone commerciale		
<u>Riad</u>				
Al Yamama Hotel Chemin de l'aéroport Tél. 28200/27927	Première classe	À proximité des ministères		Restaurant en plein air ouvert l'été
Sahara Palace Hotel As-Sulaimaniah Chemin de l'aéroport Tél. 61500/6161	Première classe	À proximité de l'aéroport		
Riyadh Hotel Rue Batha Rail Tél. 20006	Première classe	Centre commercial		

<u>Hôtel</u>	<u>cote</u>	<u>emplacement</u>	<u>AMEX</u>	<u>autres</u> <u>commentaires</u>
Zahrat-Al-Sharq Hotel Chemin de l'aéroport Tél. 26031	Première classe	À proximité des ministères		
Saudi Hotel Rue Nasriah Tél. 24051	Première classe	En banlieue		
Intercontinental Hotel	De luxe	À l'extérieur de la ville		Excellent hôtel selon les normes canadiennes. Bon restau- rant. Très fréquenté.
Airport Hotel Chemin de l'aéroport Tél. 62163	Première classe	À proximité du ministère du pétrole		

AL-KHOBAR

Al-Khaja Hotel      Deuxième classe  
B.P. 45  
Tél. 43122/43742

Al-Ghosaibi Hotel Première classe  
Tél. 4220/42466



VIII. BIBLIOGRAPHIE

The Saudi Commercial Director, 1971, B.P. 1257, Djedda

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (publication annuelle) Europa Publications Ltd., 18 Bedford Square, London, WCL 83 TN.

Arabie Saoudite: Nouvelle étude économique, par la First National City Bank.

Guide des investissements industriels en Arabie Saoudite (1974), par le Centre d'études industrielles et de développement de l'industrie d'Arabie Saoudite.

La vie en Arabie Saoudite, 1973 par T.G. Kahnert (Cansult Ltd.), disponible auprès du Groupe de travail pour l'Iran, l'Iraq et l'Arabie Saoudite d'Industrie et Commerce Canada.

Sommaire du plan quinquennal d'Arabie Saoudite (1975-1980), disponible auprès du groupe de travail pour l'Iran, l'Iraq et l'Arabie Saoudite d'Industrie et Commerce Canada.

Commerce avec l'Arabie Saoudite et les États du golfe Persique, par N.A. Shilling, Inter-Crescent Publishing and Information Corporation (IPIC) (1975). N.Y.

Etude du Financial Times sur l'Arabie Saoudite publiée le 12 janvier 1976.

BUREAUX RÉGIONAUX

SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ COMMERCIALISÉ À L'ÉTRANGER, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE QUI VOUS GUIDERA VERS LES MEILLEURS MARCHÉS POUR VOS PRODUITS ET VOUS INDIQUERA LA MEILLEURE FAÇON DE LES ABORDER.

Terre-Neuve                    Le directeur                    Tél. (709) 737-5511  
Labrador                    210 Water Street                Téléx 016-4749  
                                  Saint-Jean (Terre-Neuve)  
                                  A1C 1A9

Nouvelle-Écosse                Le directeur                    Tél. (902) 426-7540  
                                  Suite 1124, Duke Tower        Téléx 019-21829  
                                  5251 Duke Street  
                                  Scotia Square  
                                  Halifax (Nouvelle-Écosse)  
                                  B3J 1N9

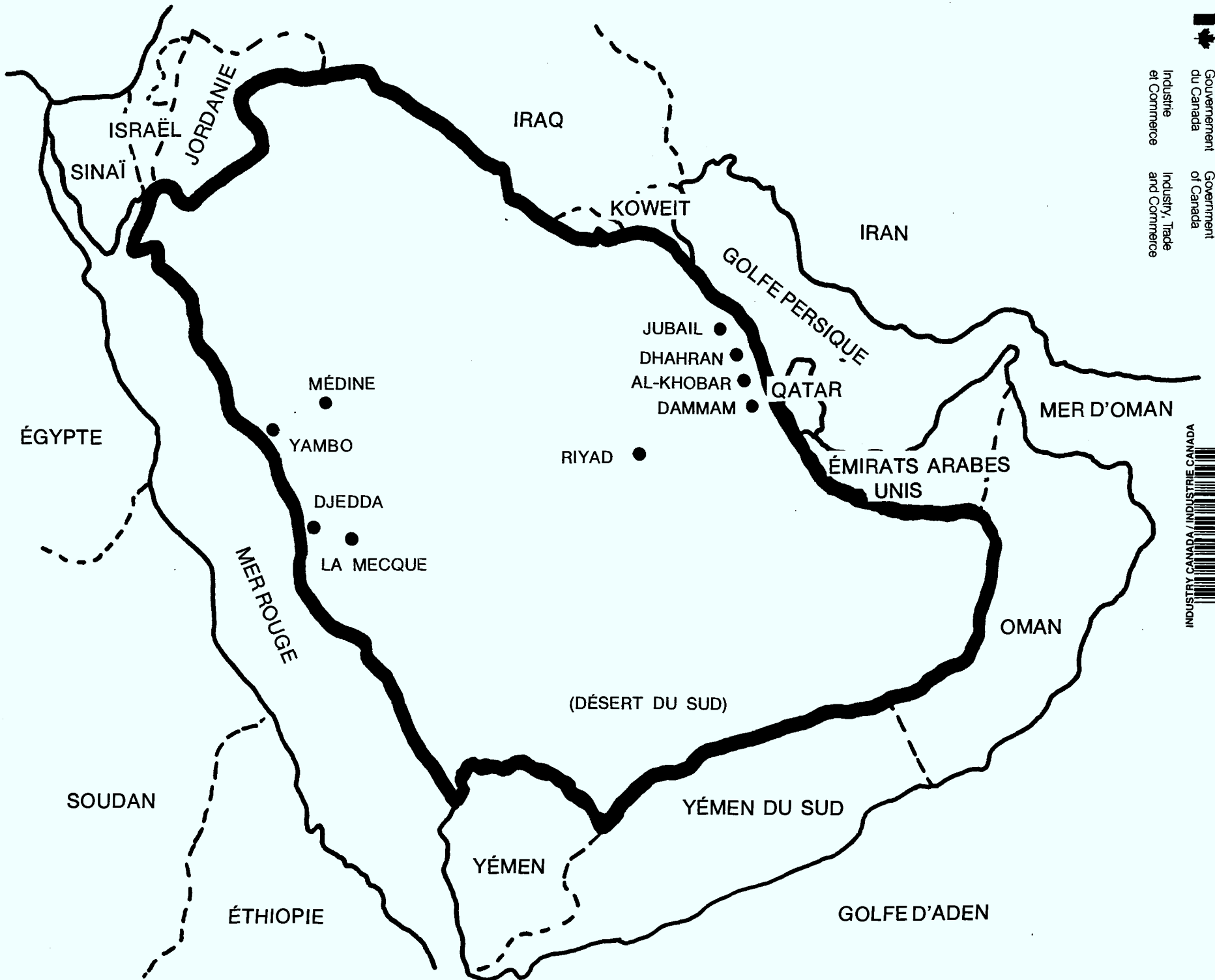
Nouveau-Brunswick            Le directeur                    Tél. (506) 454-9707  
                                  Suite 642, 440 King Street    Téléx 014-46140  
                                  Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
                                  E3B 5H8

Île-du-Prince-Édouard        Le directeur                    Tél. (902) 892-1211  
                                  Dominion Building                Téléx 014-44129  
                                  C.P. 2289  
                                  97 Queen Street  
                                  Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
                                  C1A 8C1

Québec                        Le directeur                    Tél. (418) 694-4726  
                                  Suite 620, 2 Place Québec    Téléx 051-3312  
                                  Québec (Québec)  
                                  G1R 2B5

Montréal                        Le directeur                    Tél. (514) 283-6254  
                                  Suite 2124                        Téléx 055-60768  
                                  Place Victoria  
                                  C.P. 257  
                                  Tour de la Bourse  
                                  Montréal (Québec)  
                                  H4Z 1J5

Ontario	Le directeur Commerce Court West 51st floor C.P. 325 Toronto (Ontario) M5L 1G1	Tél. (416) 369-3711 Télex 065-24378
	Agent régional 9e étage 240, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0H5	Tél. (613) 996-1216 Télex 053-4124
Manitoba	Le directeur Suite 1104, Royal Bank Building 220 Portage Avenue Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5	Tél. (204) 985-2381 Télex 075-7624
Saskatchewan	Le directeur Pièce 980 2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 0R7	Tél. (306) 569-5020 Télex 071-2745
Alberta Territoires du Nord-Ouest	Le directeur 500 Macdonald Place 9939 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 2W8	Tél. (403) 425-6330 Télex 037-2762
Colombie- Britannique Yukon	Le directeur C.P. 49178 Suite 2743 Bentall Centre, Tower "111" 595 Burrard Street Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1K8	Tél. (604) 666-1434 Télex 04-51191



Gouvernement  
du Canada  
Industrie  
et Commerce

Government  
of Canada  
Industry, Trade  
and Commerce



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA  
222367

